

L'accord de majorité 2024-2030



Le mot du bourgmestre



Chères Saint-Gilloises et chers Saint-Gillois,

L'année 2025 marque le début d'un nouveau cycle politique. Nous profitons de cette édition pour vous présenter l'accord de majorité, conclu entre la Liste du Bourgmestre et Ecolo-Groen, qui rythmera la vie politique communale pendant les 6 prochaines années. Un accord où nous renforcerons notre travail pour une commune plus juste et solidaire avec, au centre de toutes nos actions, la cohésion sociale.

Nos propositions ont pour but de mettre plus encore qu'aujourd'hui les habitantes et habitants, et leurs réalités, au cœur des politiques communales.

Dans un contexte institutionnel belge et bruxellois marqué par l'incertitude et de probables réductions de moyens alloués aux communes, la majorité entend protéger en particulier les plus fragilisés, à travers un service public fort. Saint-Gilles propose en effet depuis

de très nombreuses années une offre large de services et d'infrastructures. C'est un patrimoine commun qui permet l'émancipation de toutes et tous. Il sera développé, défendu et modernisé.

Il est essentiel de protéger chacun contre les difficultés sociales. Raison pour laquelle, dans une des communes les plus jeunes de Belgique, l'accord de majorité met le focus sur les jeunes, et particulièrement leur passage dans la vie active, et les familles solos, qui, on le sait, sont plus exposées à la précarité.

Protéger, c'est aussi être à votre écoute en matière de sécurité et de propreté publique, notamment lors de rencontres dans les différents quartiers.

L'égalité femmes-hommes, autre fil rouge, parcourt quant à elle toutes les compétences communales.

Enfin, nous veillerons à préparer Saint-Gilles au réchauffement climatique, en la rendant plus verte et moins minérale.

En un mot, nous poursuivrons l'amélioration du cadre de vie des Saint-Gillois, en insistant sur l'intérêt collectif.

Vous retrouverez dans les prochaines pages nos priorités, concrètes et ciblées. L'entière du Collège et l'administration communale restent à votre disposition pour répondre à vos questions.

Saint-Gillement vôtre. ■

Jean Spinette
Bourgmestre

 www.stgilles.brussels

 [communesaintgilles](https://www.facebook.com/communesaintgilles)


 [@saint_gilles](https://twitter.com/saint_gilles)

 [@communesaintgilles](https://www.instagram.com/communesaintgilles)

Éditeur responsable:

Jean Spinette,
place M. Van Meenen 39,
1060 Saint-Gilles

Cellule Communication:

 contact.1060@stgilles.brussels

Design by Kaligram

Focus

L'accord de majorité 2024-2030



↑ Le collège des bourgmestre et échevins – De gauche à droite: Loes Salomez (Ecolo-Groen), Saïd Ahrui (LB), Catherine François (LB), Francesco Iammarino (Ecolo-Groen), Catherine Morenville (Ecolo-Groen), Jean Spinette (LB), Yasmina Nekhou (LB), Willem Stevens (LB), Myriem Amrani (Présidente du CPAS, LB).

C'est reparti pour 6 années de projets dans tous les domaines qui touchent au quotidien des Saint-Gillois : enseignement, sécurité, rénovation urbaine... Nous y consacrons ce numéro du journal communal.

Mais d'abord, bref retour sur les résultats des élections communales du 13 octobre dernier, au cours desquelles vous avez élus 35 conseillers, pour 6 ans. Ils sont répartis comme suit : 13 conseillers élus sur la Liste du Bourgmestre, 9 sur la liste PTB-PVDA, 8 sur la liste Ecolo-Groen et 5 sur la liste OPEN MR - Les Engagés. La majorité communale est composée des groupes Liste du Bourgmestre (LB) et Ecolo-Groen, et compte 21 conseillers communaux sur un total de 35.

Ces 35 conseillers communaux ont prêté serment le 1^{er} décembre, lors de l'installation du nouveau conseil communal. Ce même conseil a ensuite procédé à l'élection des 7 échevins, qui composent désormais le collège échevinal, aussi appelé collège des bourgmestre et échevins. Le bourgmestre Jean Spinette avait pour sa part prêté serment quelques jours plus tôt, le 29 novembre, entre les mains du ministre bruxellois des Pouvoirs locaux (en affaires courantes).



EN SAVOIR PLUS

Vous voulez en savoir plus sur les conseillers élus, les échevins, les compétences du conseil communal et du collège échevinal ? Consultez notre site internet www.stgilles.brussels, rubrique Vie politique.

Nous vous rappelons également que les séances du conseil communal sont publiques, et qu'elles se tiennent généralement chaque dernier jeudi du mois à 20h.

Protéger et construire

PRÉVENTION, SÉCURITÉ ET POLICE : UNE PROXIMITÉ QUI FAIT DU LIEN

La sécurité des Saint-Gilloises et Saint-Gillois n'est pas négociable ! Les violences, les nuisances et les incivilités, particulièrement celles liées au trafic de drogue, dégradent fortement la qualité de vie. La sécurité est un droit fondamental et ce droit doit être garanti pour toutes et tous. Nos quartiers doivent redevenir des espaces sûrs et accueillants. **La sécurité et la prévention seront au cœur de la législature 2024-2030.**

Tout d'abord, nous travaillerons sur le volet policier, très concrètement en augmentant les effectifs de la zone via des moyens supplémentaires. Durant la législature précédente, les efforts du bourgmestre ont permis un débloccage de la situation autour de la gare du Midi et des renforts de la police fédérale pour sécuriser tous les quartiers.

Nous continuerons notre plaidoyer pour que la gare du Midi obtienne un statut spécifique, comme l'aéroport de Zaventem, permettant que la police fédérale y soit pleinement investie afin que la police locale puisse se consacrer aux quartiers.

Parallèlement, nous intensifions notre travail contre le deal de rue avec plusieurs actions très concrètes : fermetures de commerces tolérant le trafic et la consommation de stupéfiants, aménagements urbains favorisant la sécurité, confiscation administrative des trottinettes et des véhicules utilisés pour le trafic, travail de terrain avec les associations et les habitants pour mobiliser contre le deal et la culture mafieuse.



Nous développerons les Conseils citoyens de sécurité : des espaces de dialogue, de concertation et de construction entre acteurs et actrices de la sécurité, les Saint-Gillois et les associations, les commerçants, services communaux et la police. Un diagnostic de terrain, et ancré dans la réalité, pourra être établi et augmentera l'efficacité des réponses. Des solutions concrètes pourront être mises en place à tous les niveaux : occupation de l'espace public avec des événements, aménagement du territoire, développement de projets socioculturels...

Il est crucial de s'attaquer aux racines des problèmes en prônant une politique de prévention et de sécurité équilibrée, efficace, ouverte à la concertation et fidèle aux valeurs démocratiques.

La majorité rappelle la nécessité de **développer les politiques de santé publique en vue de la prévention et des soins à apporter aux personnes dépendantes aux drogues.** Dans cette perspective, le travail des équipes de première ligne du service Prévention et du CPAS, en collaboration avec le secteur, doit pouvoir s'appuyer sur une structure d'accueil et de soin à la hauteur des enjeux. Force est de constater que les insuffisances du fédéral dans sa politique d'accueil, favorisant l'errance et la prise de drogues par un public fragilisé ainsi que le manque de places dans les structures de soins psychiatriques au niveau régional nécessitent une réponse ambitieuse des niveaux de pouvoir concernés.

Le volet préventif est au cœur de la stratégie communale de sécurité. Le travail du service de Prévention en matière d'usage de drogue, d'accompagnement du public en addiction, de sensibilisation et de prévention des risques sera poursuivi. L'équipe des travailleurs sociaux de rue sera également renforcée et une brigade spécialisée dans l'aide, la protection et l'accompagnement des sans-abris créée au sein de la zone de police.

Un passage renforcé des agents constateurs en soirée permettra de poursuivre plus efficacement les incivilités comme les tags, les déchets clandestins, dépôts sauvages...

En matière d'infrastructures, un nouveau commissariat central proche de la gare du Midi est en cours de construction et devrait ouvrir ses portes cette année. Il assurera une accessibilité plus grande pour le public saint-gillois et des délais d'interventions plus courts, notamment à proximité du tunnel des vétérinaires.

Le commissariat Bréart rouvrira aussi au public et proposera un meilleur accueil aux victimes. La brigade chargée de la circulation routière y sera maintenue : des policiers à vélo et à moto en plus pour sillonner nos rues !

JEUNESSE ET SPORT : UNE JEUNESSE ANCRÉE ET INVESTIE

Saint-Gilles est l'une des communes les plus jeunes de Belgique et c'est pour cela que la jeunesse est la priorité de la législature ! L'avenir, c'est la jeunesse et investir dans la jeunesse, c'est investir dans le futur visage de la société. **La majorité Liste du Bourgmestre/Ecolo-Groen donnera la priorité aux enfants et aux jeunes dans tous les aspects de leur vie.**



Aujourd'hui particulièrement, il est important d'impliquer les jeunes dans la construction permanente de notre démocratie et de les armer correctement contre la désinformation et la facilité apparente des réponses populistes aux problèmes sociétaux complexes. Cet axe se traduit entre autres par une offre de services d'accompagnement ludiques, sportifs, créatifs mais aussi institutionnels.

Nous voulons que nos jeunes soient acteurs de leur quotidien, de leur

vécu et de leur avenir. À cet égard, la majorité entend créer un conseil consultatif des enfants et un conseil des jeunes pour une jeunesse investie, un dialogue avec un pouvoir public et des possibilités de changements concrets. Ce travail sera consultatif et passera par les écoles présentes sur le territoire de la commune.

Préparer l'entrée dans le monde adulte en créant une véritable filière de jobs étudiants au départ de l'administration est un objectif de plus. Beaucoup de jeunes doivent malheureusement

travailler sur le côté pour pouvoir subvenir à leurs besoins et nous souhaitons que l'administration communale les accompagne en créant une filière de job étudiant. **L'accent sera mis sur les filières des métiers en pénurie grâce à des partenariats avec les écoles de formation.**

Un autre enjeu majeur de cette législature sera de **faire vivre les infrastructures qui sont le fruit d'investissements des législatures précédentes**. Notons ici le **Centre d'Expression Urbain (CUBE - rue de Hollande 29)** qui est LE lieu destiné à la jeunesse saint-gilloise : 1200m² où rayonne un éventail d'activités sportives (insistant sur la mixité et le sport au féminin), créatives, artistiques et sociétales. Les jeunes pourront s'y rendre pour de cours de boxe (masculine et féminine), de fitness, de danse, de musique ou encore de lutte. Une série d'événements y seront aussi

organisés régulièrement (concerts, ciné-débat, tournois...).

Le CUBE, c'est également un lieu d'accompagnement renforcé puisqu'il accueille le point Info-Jeunes.

Citons également l'ancien site de l'ECAM, inauguré en 2024 et lui aussi dédié à la jeunesse. De la petite enfance avec une crèche de près de 150 places à l'adolescence, avec la MADO (Maison des Adolescents, dispositif jeunesse du CPAS), la Cité des Jeunes (une maison de jeunes active à Saint-Gilles), le service d'accrochage scolaire et la Scholatek, qui met à disposition un espace d'étude, l'ECAM propose une offre à 360° pour la jeunesse saint-gilloise à laquelle s'ajoutent deux nouvelles salles de sport polyvalentes de 150 et 200 m², un terrain de sport couvert de 400 m² et un espace d'accueil convivial.

ENSEIGNEMENT : PROJET PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIF SOLIDE, ACCESSIBLE ET ÉGALITAIRE



La qualité de l'enseignement, le projet émancipateur, l'accueil de toutes et tous les élèves dans leurs différences et leurs besoins, l'égalité entre filles et garçons, le soutien aux enseignantes et enseignants forment les lignes de forces de la législature 2024-2030.

Saint-Gilles est reconnue pour la qualité de son projet pédagogique et éducatif qui caractérise toutes les écoles communales, du maternel au secondaire. Il faut continuer à soutenir les équipes pédagogiques dans la pratique quotidienne des projets pédagogiques dont la lecture.

L'égalité entre filles et garçons, dès le plus jeune âge, sera promue, notamment en sensibilisant les équipes pédagogiques au sens large aux

questions de genre. Et ce pour prévenir les comportements et les discours sexistes (occupation des cours de récréation, répartition des rôles dans certaines activités, sensibilisation à l'égalité des genres...).

En partenariat avec l'ensemble des acteurs communaux, l'accent sera mis sur la lutte contre le décrochage scolaire dès le plus jeune âge en collaborant avec les parents et les acteurs de terrain (éducateurs et éducatrices de rue, service Jeunesse, CPAS, associations spécialisées, maison médicale...).

L'école à la saint-gilloise c'est un projet pédagogique et éducatif solide, qui se veut le plus accessible possible, dans tous les sens du terme. **Nous entendons poursuivre les efforts en**

vue de la gratuité totale de l'enseignement, déjà amorcée au cours de la législation 2018-2024. La majorité Liste du Bourgmestre/Ecolo-Groen propose d'élargir les écoles bénéficiaires des frais de garderie et la prise en charge, par le CPAS, des garderies et des repas des parents solos en situation de précarité. De même la gratuité des repas, de préférence bio, de saison et issu de circuits courts sera maintenue et développée.

Les conditions d'accueil sont primordiales pour permettre un enseignement de qualité ainsi que des conditions de travail agréables pour nos équipes éducatives. À cet égard, un **plan de rénovation des bâtiments scolaires** sera mis en place. Outre les moyens financiers qui y seront consacrés par la commune, le collègue échevinal mobilisera toutes les ressources financières disponibles à tous les niveaux de pouvoirs. Par ailleurs, la végétalisation et la perméabilisation des cours d'écoles sera poursuivie. Rendre notre société plus inclusive et respectueuse de tout un chacun commence dès le plus jeune âge. C'est pourquoi la majorité s'engage

à mettre l'accent sur l'**accompagnement des enfants à besoin spécifique**. La mise en place progressive du co-enseignement sera privilégiée autant que possible. Il s'agit d'une formule réunissant deux adultes (dont au moins un enseignant) en charge d'une classe. Cette pratique renforce l'inclusion (notamment des élèves avec des troubles « dys ») et permet une différenciation pédagogique efficace. La formation des enseignants à la détection précoce des troubles et difficultés d'apprentissages et à la prise en compte des problématiques familiales graves (y compris les cas de violences), sera renforcée, tout comme la remédiation, dans un souci d'écoute et de prévention. Une attention particulière sera prêtée aux enfants porteurs d'un handicap.

Inclusion et respect seront les valeurs qui animeront le projet pédagogique saint-gillois, notamment par une réelle politique de sensibilisation au harcèlement scolaire. À l'heure des réseaux sociaux, des cours de sensibilisation seront systématisés, à l'instar des projets *Enfants capables* développés avec l'asbl Garance.

LOGEMENT : POUR UN CHEZ SOI ABORDABLE ET DE QUALITÉ

De plus en plus de personnes éprouvent des difficultés pour se loger à Saint-Gilles en raison de l'explosion des prix de l'immobilier. Qu'il s'agisse des petits revenus, des étudiants, des jeunes ménages ou même désormais des revenus moyens. L'offre de logements abordables reste insuffisante face à la demande, et particulièrement en logements sociaux. **La majorité utilisera tous les outils communaux à disposition afin d'agir sur tous les paramètres permettant d'améliorer l'offre de logements.**

Les crises financières successives amènent toujours plus les investisseurs à se tourner vers l'immobilier dans notre commune car la fiscalité belge sur la plus-value est plus favorable que dans d'autres pays. Ils se sont tournés vers des biens pouvant faire l'objet d'une rénovation et d'une plus-value particulièrement confortable. Pour contrer cela, nous pour-

suivrons notre politique qui favorise les propriétaires occupants (notamment via une prime compensatoire). C'est une revendication portée dans le mémorandum de la Conférence des Bourgmestres : la progressivité du précompte immobilier est essentielle pour ne pas frapper indifféremment les petits et les grands propriétaires et diminuer la charge sur les propriétaires occupants.

À ces phénomènes s'ajoutent ceux de la location de meublé court-terme et hébergement touristique, type Airbnb, ainsi que du co-living, qui contournent les législations urbanistiques. En divisant de fait les logements et en optimisant le rendement pour des fonds de pensions investisseurs, ils saturent le parc immobilier bruxellois. Nous continuerons notre action pour décourager leur installation à Saint-Gilles.



Un plan de rénovation des logements de la Régie foncière, outil de rénovation urbaine et qui permet d'améliorer le cadre de vie de nos quartiers en achetant et rénovant des bâtiments, **sera porté tout au long de ces 6 années.** Les charges d'urbanisme des différents projets régionaux seront allouées à la modernisation de notre parc immobilier. Par ailleurs,

nous continuerons à augmenter l'offre de logements moyens, modérés et à finalité sociale en mobilisant les moyens des politiques de rénovation urbaine (contrat de quartier, politique de la ville), du Plan Urgence Logement, ainsi qu'à affecter les charges d'urbanisme à la production de logement. Un logement pour tous et toutes, de qualité.

AFFAIRES SOCIALES ET COHÉSION SOCIALE : UNE COMMUNE À L'ÉCOUTE, SOLIDAIRE ET ÉMANCIPATRICE



La solidarité et la justice sociale au travers de ses multiples aspects – le logement, la lutte contre le mal logement, l'action du CPAS, la lutte contre le sans-abrisme, le combat pour un précompte immobilier équitable – se déclinent en mesures comme l'augmentation de la prime pour les logements de l'Agence Immobilière Sociale (AIS), le renforcement des équipes de rue de la Prévention, des ouvertures tardives dans certaines crèches pour les parents qui en ont besoin, la suppression des taxes communales sur les documents adminis-

tratifs pour les enfants et les jeunes. La commune et le CPAS disposent de leviers pour construire des solidarités et soutenir l'émancipation des personnes précarisées. Cependant, les règles générales encadrant l'octroi des allocations de chômage, des allocations sociales et le financement des CPAS dépendent des niveaux de pouvoir supérieur. Les droits sociaux seront défendus par la majorité dans un contexte d'incertitude et de menace à ce sujet aux niveaux fédéral et régional.

Lors de la législature 2018-2024, la commune a augmenté sa dotation au CPAS. **Il est essentiel de poursuivre le travail du CPAS et du service social de la commune pour mieux répondre aux demandes d'aides sociales.** Il faut aussi dégager les moyens humains et financiers pour lutter énergiquement contre l'exclusion et la pauvreté, en visant bien sûr une amélioration de la situation financière et l'accès à l'emploi, mais aussi plus globalement la qualité de vie et une place à part entière pour chacun et chacune dans la collectivité.

Saint-Gilles reste un village et une de ses valeurs premières est la solidarité. Elle entend protéger les plus fragiles en portant une attention particulière au non-recours aux droits. Cela passera notamment par des **campagnes d'information pour mieux faire connaître leurs droits aux Saint-Gillois**, par un accompagnement des personnes sans domicile (renforcement du housing-first et création d'une brigade spéciale au sein de la zone de police Midi), par une collaboration intensifiée avec

les associations de terrain pour les publics en errance et toxicomanes ou encore par une collaboration avec l'hôpital Saint-Pierre pour des consultations en santé mentale.

Cette solidarité, elle est pour tous et toutes, quel que soit l'âge. **Un des axes principaux de notre politique sociale est destinée aux seniors afin qu'ils gardent leur autonomie le plus longtemps possible et participent pleinement à la vie de leur commune.** Pour cela, l'offre en matière de services sera élargie : un bus 100 % électrique pour proposer un transport, par exemple vers les centres de soin ou pour les activités sportives ou culturelles de Notre Cercle. Aussi, un plan de transformation des baignoires en douches à la Régie foncière sera mis en place pour favoriser le maintien des seniors et des personnes en situation de handicap à domicile.

Faire respirer Saint-Gilles

Ecolo-Groen se réjouit de poursuivre le travail déjà entamé. Alors que les sirènes de l'extrême-droite séduisent de plus en plus d'électeurs, en Belgique et partout dans le monde, on ne peut que se réjouir de voir que Saint-Gilles reste une commune résolu-

ment progressiste avec un conseil communal majoritairement à gauche (30 sièges sur 35, soit 85 % du conseil). À gauche et... féminin en ce qui concerne Ecolo-Groen, avec 2 échevines et un groupe exclusivement féminin avec 5 conseillères communales ! Une particularité dont

nous sommes fiers dans un paysage politique encore très majoritairement masculin.

Le nouvel accord de majorité reflète deux des défis majeurs auxquels nous serons inévitablement confrontés dans les années à venir : la crise

sociale et environnementale, avec toujours en ligne de mire le bien-être des plus précarisés d'entre nous. Fondements à la fois de l'écologie populaire et de l'éco-socialisme, ces deux préoccupations parcourent de manière transversale toutes les compétences et projets de l'accord de majorité.

PLAN CLIMAT ET ESPACES VERTS

L'espace public, c'est le jardin de celles et ceux qui n'en ont pas. En ville, les espaces verts sont rares et précieux dans le contexte de réchauffement des villes engendré par le dérèglement climatique, et dont les manifestations concrètes ne cessent d'augmenter (canicules, pluies diluviennes...). Il nous faut donc les préserver et les multiplier, particulièrement dans une commune aussi dense que Saint-Gilles. À cet égard, **un ensemble de mesures seront prises à travers le Plan climat**, comme la création d'îlots de fraîcheur, la déminéralisation du sol pour laisser s'infiltrer l'eau de pluie et limiter les inondations, les rues « jardin », un plan arbres et canopée ambitieux pour ajouter des arbres et réduire

la chaleur dans les quartiers les plus exposés, l'électrification de la flotte de véhicules communaux, la création de communautés d'énergie et le placement de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments communaux ou de pompes à chaleur (comme à la piscine).

La protection de la biodiversité restera également une priorité de notre politique environnementale et nous travaillerons à faire de la ville un endroit accueillant pour l'ensemble du vivant, avec une attention particulière au bien-être animal, aussi bien domestique que sauvage.

En matière de **propriétés communales**, citons l'attention portée à la réno-



vation des bâtiments communaux, en s'appuyant sur un **plan de rénovation** qui tient compte des aspects environnementaux (rénovation énergétique, amélioration de la biodiversité, déminéralisation des cours intérieures...). Pour le déploiement du plan-même, il

est essentiel de pouvoir compter sur un service Propriétés communales efficace et outillé. Tendre vers la neutralité carbone implique aussi d'informer et de soutenir les habitants dans la rénovation énergétique de leur bien.

MOBILITÉ

En matière de mobilité, le long processus de réflexions et de concertation entamé lors de la précédente législature, a mené à un **plan de mobilité équilibré, qui tient compte de tous les usagers et usagères**. Il a pour but de réduire le trafic de transit qui traverse nos quartiers matin et soir, d'améliorer la qualité de l'air et de vie et de mieux partager l'espace public en faveur de tous les modes de déplacement. Ce plan servira d'épine dorsale à notre politique de mobilité et se déploiera de manière progressive et concertée durant les prochaines années.

De petits réaménagements d'espaces publics vont voir le jour, mais aussi de gros chantiers comme celui de la Barrière et le réaménagement de façade à façade de l'avenue du Parc et de la rue Moris. Une fois réalisés, ces amé-

nagements offriront une vraie plus-value en matière de végétalisation, d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, d'aménagements cyclistes et piétons, ainsi qu'une plus grande fluidité pour les transports en commun (finie la saga des trams 81 et 97 quotidiennement bloqués rue Moris !). Autre gros chantier, le réaménagement de la place Van Meenen (et de l'avenue Demeur) qui abandonne son vieux statut de parking à ciel ouvert pour redevenir une vraie « place » publique arborée et accueillante, pour le repos, les jeux, les concerts ou les marchés.

L'accent sera également mis sur la sécurisation des abords d'école et des crèches. Nous augmenterons encore le nombre de rues scolaires, déjà au nombre de 8, et créerons le premier quartier scolaire.



Le plan local de mobilité ne sera pas mis en œuvre du jour au lendemain mais de manière progressive en informant et impliquant les riverains des rues concernées à chaque étape.

L'objectif visé est de renvoyer le trafic de transit vers les grands axes. Aux heures de pointe, de nombreux navetteurs traversent en effet des quartiers denses, empruntant des

rues étroites non adaptées à un tel flux de circulation. Il n'est pas juste que les habitants de ces quartiers aient à subir ces nuisances quotidiennes (bruit, pollution de l'air...) alors qu'eux-mêmes ne possèdent pas de voiture. À Saint-Gilles, c'est le cas de 71% des ménages : logique dans une commune d'à peine 2,5 km² qu'une demi-heure de marche suffit à traverser. Tout est accessible dans

un rayon réduit, qu'il s'agisse de commerces, d'écoles ou d'équipements collectifs. Ajoutons à cela une offre de transports en commun unique en Belgique (quelle autre commune de petite taille peut se targuer de disposer de 3 stations de métro et d'une gare internationale ?) : toutes les

conditions sont réunies pour repenser une mobilité de bon sens, adaptée aux besoins spécifiques de chacune et chacun, tout en offrant aux habitants un environnement plus calme, sûr et respirable : indéniablement les ingrédients essentiels à une vie en ville de qualité.

Dans cet esprit, nous poursuivrons également notre politique en matière de parkings vélos sécurisés, de formation des enfants à la pratique du vélo en ville ou d'implantation de stations de voitures partagées : une bonne alternative à la voiture personnelle pour celles et ceux qui n'en font pas

un usage quotidien (avec un accompagnement pour rendre ce service accessible aux personnes plus précaires ou peu habituées à l'usage de plateformes de réservations en ligne).

COMMERCES ET CULTURE

Les entrepreneurs, commerçantes et commerçants font de Saint-Gilles une commune dynamique et unique. Dans un contexte marqué par de multiples crises, il est important de les accompagner dans ces temps troublés.

Nous souhaitons **soutenir concrètement notre économie locale** grâce à des primes destinées à encourager les projets de nos commerçants et entrepreneurs, en revitalisant nos marchés, et en donnant une nouvelle utilité aux cellules commerciales vides, en les mettant par exemple à disposition pour des projets artistiques. Parallèlement, nous renforcerons l'image de Saint-Gilles et l'animation de nos quartiers afin de soutenir leur attractivité et leur vitalité.

Notre objectif est de permettre à Saint-Gilles de préserver et de renforcer son économie locale, tout en favorisant le développement d'une économie sociale, solidaire et durable.

En matière de culture, notre action se basera sur le **Plan communal de politique culturelle 2024-2030**, élaboré en collaboration avec les acteurs et actrices du secteur lors de la législature passée. Ce plan prévoit de renforcer le soutien aux artistes, nombreux sur notre territoire, notamment en prolongeant l'appel à projets CultureCultuur 1060 ou en multipliant les résidences d'artistes. Il met également l'accent sur l'accessibilité de la culture pour toutes et tous, en développant les interven-



Avec des bâtiments remarquables comme le Musée Horta, la Maison Hannon, l'hôtel de ville, la Maison Pelgrims et ses dizaines de façades Art nouveau, Saint-Gilles dispose d'un patrimoine exceptionnel que nous nous engageons à valoriser et à préserver.

Ce patrimoine unique constitue un atout précieux pour attirer les visiteurs. Nous veillerons à le mettre en avant tout en évitant les dérives qu'une activité touristique mal encadrée peut engendrer, notamment en luttant contre le développement anarchique des locations de type Airbnb.

tions artistiques dans l'espace public, la médiation culturelle, la gratuité (ou prix libres) ou encore l'attention aux personnes en situation d'handicap.

Le plan entend enfin valoriser la diversité et promouvoir des pratiques inclusives et écologiques (via la mutualisation des ressources par exemple).

ÉGALITÉ DES CHANCES ET DES GENRES



Notons que, dans un souci de cohérence, cette compétence inclut désormais aussi la question des violences conjugales et la politique en faveur des personnes en situation de handicap. Nous continuerons à travailler sur l'égalité femmes-hommes, le harcè-

lement, le genderbudgetting (ou budget sensible au genre), la visibilité des femmes dans l'espace public, les politiques en faveur des personnes LGBTQIA+, la lutte contre le racisme avec un focus sur le devoir mémoriel et la lutte contre l'antisémitisme et la

décolonisation de l'espace public et remettons sur pied la commission consultative pour les personnes en situation de handicap, avec une attention à ce que, à la fois les bâtiments communaux et les espaces publics, leur soient davantage accessibles.

AFFAIRES NÉERLANDOPHONES

Le nombre de Saint-Gillois néerlandophones (ou en apprentissage du néerlandais) ne cesse d'augmenter. Il est important de pouvoir leur offrir un programme d'activités en néerlandais et de leur faire connaître la programmation de notre bibliothèque néerlandophone ou du centre culturel Pianofabriek, rue du Fort, avec une attention particulière aux parents solos. Le développement d'activités extrascolaires, de stages ou d'écoles



de devoir en néerlandais est au cœur des priorités du service des Affaires néerlandophones qui, via l'appel

CultureCultuur, soutient aussi les artistes et l'offre culturelle néerlandophone en espace public.

Honorer toutes ces ambitions pour offrir une ville plus respirable et un avenir désirable à nos enfants sera une vraie gageure. Il y aura inévitablement des arbitrages, des frustrations et des déceptions, mais aussi des avancées, des réalisations exaltantes. Les défis ne manquent pas, notre motivation non plus.

Expression démocratique

Les articles repris dans cette rubrique sont rédigés sous l'entière responsabilité des chef(fe)s de groupe concernés, conformément au «Règlement fixant les modalités du droit d'expression dans le journal d'information communal des groupes politiques démocratiquement élus et représentés au conseil communal».

Le mot de la Liste du Bourgmestre

Saint-Gilles, un village dans la ville, le monde dans un village !

Ce 14 octobre, les Saint-Gil-lois(es) auront donc fait le choix de confirmer la Liste du Bourgmestre Jean Spinette comme 1^{re} force politique de notre commune, profondément ancrée à gauche, ce dont nous nous réjouissons en tant que socialistes dans un contexte fédéral où les formations de droite annoncent tant au niveau belge qu'à la Fédération Wallonie-Bruxelles des mesures de « bonne gestion » (comprenez « faire mieux avec... moins », au « mieux » le rabotage de nos droits sociaux, au pire leur mise en péril) ! Dans ce cadre, le niveau communal se doit d'être plus que jamais en première ligne au service des citoyens !

La Liste du Bourgmestre a depuis renforcé son accord de majorité avec Ecolo-Groen, le conseil communal – notre « parlement » – et le collège des bourgmestre et échevin(e)s – notre « conseil des ministres » – ont été installés et les représentants du conseil au CPAS et au conseil de police désignés !

C'est donc un nouveau chapitre qui s'ouvre pour chacune et chacun d'entre nous dans notre effort de **modernisation de Saint-Gilles et l'amélioration des institutions et outils dont nous sommes si fiers** : notre administration communale, notre Centre Public d'Action Sociale, nos infrastructures éducatives, culturelles, économiques et sportives qui apportent quotidiennement à tous les habitants une avancée concrète pour une vie plus équitable !

L'accord de majorité présenté par la liste du bourgmestre et Ecolo-Groen

vous propose un projet de **consolidation de ces services aux publics**, mais également des chantiers ambitieux nous tenant à cœur, tels la poursuite de la **rénovation en cours dans nos écoles communales**, ou encore la **création de nouveaux logements**, particulièrement pour les publics les plus fragiles, pour les jeunes et les familles monoparentales.

Le problème de la sécurité y est largement traité, répondant aux inquiétudes légitimes de notre population, particulièrement touchée dans certains quartiers, et le groupe de la Liste du Bourgmestre se félicite qu'une partie des mesures soit déjà en cours, comme on l'a vu tout récemment (**renfort de la police fédérale, nouveau commissariat dans la gare du Midi, équipes de la zone de police plus actives et plus présentes dans nos quartiers**). Nous tenons aussi à souligner l'importance de

la sécurité routière et de la **sécurisation des abords d'écoles** au profit de nos enfants (telles celles effectuées à Peter Pan, J.J Michel ou à l'école du Parvis) !

L'accord de majorité porte le projet du Saint-Gilles qui nous est si cher et défendons jour après jour : **un projet progressiste**, loin des promesses d'un « Grand soir », chaque jour remis au lendemain, **un projet culturel ouvert sur le monde, visant l'émancipation individuelle et collective au plus près des réalités vécues par les habitant(e)s** : « Saint-Gilles, un village dans la vi(II)e, le monde dans un village » !

En route vers 2030... à 1060 % ! ■

Thierry Van Campenhout
Chef de groupe LB

Le mot du PTB*PVDA

Le PTB devient le 2^e parti

Le PTB est arrivé 2^e lors des élections communales. Avec 24 %, nous progressons de +11 % et passons de 4 à 9 élu-es au conseil communal. Merci à tous les citoyen-nes qui ont permis cette belle victoire.

Mais, malgré tous nos efforts, nous n'avons pas pu être incontournables pour entrer dans la coalition qui dirige la commune. La même majorité PS-Ecolo s'est très vite formée. Voici les points principaux qui ressortent du texte de leur accord pour 6 ans.

Concernant la gratuité scolaire, la « taxe tartine » (la commune fait payer la surveillance du temps de midi à l'école) devrait encore reculer. C'est une promesse et nous resterons

attentifs. Pour rappel, suite à la pression du PTB, cette « taxe » a déjà été annulée dans 2 écoles.

Pas de nouvelle politique concernant la construction et la rénovation des logements publics. Mais une avancée sur une de nos revendications phares : la commune plaidera pour que le site de la Prison (une fois vidée) ne soit pas vendu aux promoteurs privés mais soit réaménagé en un nouveau quartier 100 % public. Elle plaidera pour qu'il y ait au moins 50 % de logements publics. L'accord reste flou sur le type de logement (social, communal, etc.) et nous devons rester vigilants.

Le thème de la sécurité reste la grande inconnue. Jusqu'où la commune sera-t-elle prête à se battre avec les autres niveaux de pouvoirs pour obtenir les

moyens nécessaires ? Va-t-elle vraiment faire participer les habitant-es ? Le problème du deal a surtout été déplacé d'une rue à l'autre, sans vraie solution. Il y a urgence.

Concernant le plan GoodMove, rien ne change : il y aura des dizaines de places de stationnement supprimées (et donc encore plus de pression et d'amendes) ainsi qu'un labyrinthe de sens uniques sur les grands axes depuis la Barrière. Où sont les solutions pour tous les travailleurs et les familles qui ont encore besoin d'une voiture ? Par ailleurs, il est vraiment nécessaire de réaménager la Barrière pour plus de fluidité (notamment du tram) et de sécurité, mais nous regrettons la « méthode Good Move ». Celle-ci continue d'opposer les différents usagers et ne vise pas

à chercher des solutions justes pour tout le monde. On a besoin d'un plan ambitieux et plus global, basé sur le développement des transports en communs, pour vraiment régler le problème de la voiture en ville plutôt que de s'attaquer aux individus.

Vous pouvez compter sur nos 9 élu-es pour relayer vos besoins. Avec nos dizaines de membres et nos 5 groupes d'action, nous nous battons pour obtenir des victoires. Pour nous aider à peser encore plus dans la balance, contactez-nous. L'enjeu est énorme : nous devons résister à la casse sociale et à la division annoncées par les partis en train de former nos différents gouvernements. ■

Contactez-nous : loic.fraiture@ptb.be

Le mot d'Ecolo-Groen

« Saint-Gilles : îlot progressiste dans un monde en mutation »

Nous vivons une époque de bouleversements. Partout dans le monde, la montée de la droite et de l'extrême-droite menace les droits sociaux, les libertés individuelles et les politiques climatiques. En Belgique, ce spectre se dessine également, avec des discours qui divisent et des projets qui tournent le dos à la solidarité et à la durabilité.

Dans le même temps, les catastrophes climatiques se multiplient aux quatre coins du monde, rappelant brutalement l'urgence d'agir. Et le constat est glaçant : même dans les régions les plus durement touchées par les crises climatiques, les élections portent au pouvoir des dirigeants conservateurs et climatosceptiques,

qui bloquent les mesures nécessaires pour protéger les populations vulnérables et préserver la planète.

Ainsi, les récents incendies en Californie n'empêcheront pas Donald Trump de prêter serment le 20 janvier. Le Brésil a vu partir en fumée des millions d'hectares de forêt amazonienne sous la présidence de Jair Bolsonaro. Les inondations de 2023 en Italie n'ont pas ébranlé le gouvernement de Giorgia Meloni. Et les inondations dévastatrices d'octobre 2024 en Espagne ont causé plus de 200 décès, après la réduction des politiques climatiques par la coalition de droite et d'extrême droite.

Et au milieu de ce tumulte, il y a Saint-Gilles.

Notre commune reste un bastion de gauche, un îlot d'espoir où nous croyons encore que les choses

peuvent être faites autrement. Ici, la majorité PS et Ecolo-Groen travaille chaque jour pour montrer qu'une autre voie est possible : celle de la solidarité, de l'inclusion et de la transition écologique.

À Saint-Gilles, nous croyons fermement que les politiques progressistes et écologistes sont une réponse à ces défis globaux. Dans les cinq années à venir, nous poursuivrons des projets ambitieux pour :

- > **Nous adapter au changement climatique**, en créant des espaces verts, en désimperméabilisant les sols et en développant les énergies vertes.
- > **Protéger les plus vulnérables**, en continuant à garantir un accès au logement, en diminuant la pollution de l'air grâce à la mobilité douce, et en investissant dans des services publics de qualité.

- > **Promouvoir une économie locale et durable**, car encourager les circuits courts et accompagner nos commerçants dans la transition est indispensable pour répondre aux défis globaux.
- > **Soutenir l'éducation et la culture**, pour construire une génération éclairée et engagée.

Bien sûr, notre commune est une goutte d'eau dans l'océan des politiques mondiales. Mais en maintenant notre cap progressiste et solidaire, nous faisons de Saint-Gilles un exemple et un moteur de changement.

Cette fois encore, face au déni et au repli sur soi, Saint-Gilles a choisi le courage et la solidarité. ■

Ecolo-Groen Saint-Gilles

✉ contact@ecologroen1060.be

🌐 <https://ecologroen1060.be/>

Le mot du Open MR – Les Engagés

Accord de majorité : avec quels moyens ?

Avant toute chose, le groupe **Open MR Les Engagés** vous présente ses meilleurs vœux pour 2025 !

L'accord de majorité propose certes des mesures positives dont certaines inspirées de notre programme comme la sécurité ou encore la propreté. Toutefois, nombre d'entre elles suscitent des interrogations. En l'état, cet accord tient davantage d'un catalogue de bonnes intentions, sans véritable chiffrage des mesures annoncées que ce soit en ressources humaines ou financières.

Il est surprenant que les thèmes de la sécurité et de la propreté soient enfin érigés en priorités, alors que notre groupe et plus largement la population, par ses nombreux signaux d'alerte et de détresse tirent la sonnette d'alarme depuis long-

temps. Dommage de ne pas s'y être attaqués plus tôt et plus efficacement. Nous saluons donc la priorité qui leur est enfin accordée, mais nous nous interrogeons : quel budget est prévu pour le renforcement des effectifs ? Combien de caméras de surveillance seront effectivement opérationnelles, à quels endroits et avec quel suivi ? Les moyens alloués suffiront-ils pour répondre aux nombreux problèmes rencontrés ?

En matière de mobilité, l'accord promet une « cohabitation harmonieuse entre tous les modes de déplacement », des mises en test et de la participation citoyenne. Nous espérons qu'une juste représentativité de la population dans les avis exprimés sera garantie ainsi qu'une communication transparente, complète et détaillée. Qu'en est-il du stationnement sur la voie publique ? De nouvelles suppres-

sions de places sont-elles envisagées sans offrir d'alternatives crédibles ?

Concernant le développement économique, certaines idées sont intéressantes mais pourquoi avoir attendu six ans pour y réfléchir ? Les enjeux liés à la revitalisation des noyaux commerçants et de certains marchés (dont celui du parvis) sont urgents. Les primes à l'installation peuvent être une bonne idée, mais le soutien aux commerçants déjà présents n'en demeure pas moins essentiel.

En l'absence de chapitre sur les finances, nous nous interrogeons donc sur les intentions du Collège en matière de fiscalité, dès lors que la marge budgétaire est très faible et qu'il faudra trouver des compensations. Où le Collège compte-t-il trouver des recettes compensatoires ? Ou à défaut dans quelles dépenses va-t-il couper ?

Notre groupe **Open MR – Les Engagés** restera vigilant et continuera de soutenir les projets répondant aux véritables urgences et préoccupations des Saint-Gillois et Saint-Gilloises, en cohérence avec notre programme. Nous profitons de cette occasion pour remercier les Saint-Gillois et Saint-Gilloises qui nous ont soutenus en octobre dernier. Sachez que nous restons à votre écoute et que vous pourrez toujours compter sur notre engagement. ■

Céli Rodriguez

✉ crodriguez@stgilles.brussels

Melanie Verroken

✉ mverroken@stgilles.brussels

Yannis Bakhouché

✉ ybakhouché@stgilles.brussels

Mathias Looze

✉ mlooze@stgilles.brussels

Janusz Linkowski

✉ jlinkowski@stgilles.brussels

Contacts avec la commune

Le Collège des Bourgmestre et Échevins 2024-2030



Jean Spinette
Bourgmestre / LB – 02/ 536 03 80
jspinette@stgilles.brussels
Affaires générales, communication, police, police administrative, cellule sécurité et vie urbaine, coordination des événements, affaires juridiques, prévention, personnel, tutelle CPAS et tutelle sur les hôpitaux, affaires européennes, développement stratégique et support des convergences commune-régie foncière-CPAS



Willem Stevens
3^e échevin / LB – 02/ 536 03 08
wstevens@stgilles.brussels
Finances, cultes et philosophies non confessionnelles, rénovation urbaine, jeunesse, informatique, stratégie numérique, simplification administrative, archives, économe



Loes Salomez
7^e échevine / Ecolo-Groen
02/ 536 03 28
lsalomez@stgilles.brussels
Climat et biodiversité, propriétés communales, énergie, affaires néerlandophones



Catherine Moreville
1^{re} échevine / Ecolo-Groen
02/ 536 02 40
cmoreville@stgilles.brussels
Mobilité et stationnement, espaces publics, espaces verts, urbanisme, égalité de chances, des genres et handicap



Saïd Ahruil
4^e échevin / LB – 02/ 536 02 65
sahrui@stgilles.brussels
Sport, cohésion sociale, état civil et population



Myriem Amrani
Présidente du CPAS / LB
02/ 600 54 11
mamr@cpasstgilles.brussels



Yasmina Nekhoul
2^e échevine / LB – 02/ 536 02 97
ynekhoul@stgilles.brussels
Affaires sociales, petite enfance, santé publique, propreté publique, logement (coordination politique du logement – Régie foncière), solidarité internationale



Francesco Iammarino
5^e échevin / Ecolo-Groen
02/ 536 03 11
fiammarino@stgilles.brussels
Bien-être animal, culture, développement et transition économique, patrimoine, tourisme et folklore, animations locales



Catherine François
6^e échevine / LB – 02/ 536 02 65
cfrancois@stgilles.brussels
Emploi et formation, enseignement, enseignement de promotion sociale

LES CONSEILS COMMUNAUX

Les séances des conseils communaux sont publiques. Elles doivent être organisées minimum 10 fois par an. À l'exception des mois de juillet et août, elles ont généralement lieu le dernier jeudi de chaque mois à 20h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Nous vous invitons à retrouver tout ce qui concerne le conseil communal (dates des séances, ordre du jour, procès-verbal, questions/réponses) sur notre site Internet www.stgilles.brussels, rubrique Vie politique.

Les services de l'hôtel de ville

Hôtel de Ville – Place Van Meenen 39 – Tél. : 02/ 536 02 11 ou 02/ 536 02 00.
Les services de l'hôtel de ville sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h.
Pour connaître leurs jour(s) et heures de permanence en dehors de cet horaire, contactez le service concerné ou consultez le site internet www.stgilles.brussels.

Affaires générales
02/ 536 02 34
secretariat.1060@stgilles.brussels

Affaires néerlandophones
02/ 533 98 60
na-an.1060@stgilles.brussels

Affaires sociales
02/ 536 02 65
affairesociales.1060@stgilles.brussels

Développement économique
02/ 536 02 30
developpement.economique.1060@stgilles.brussels

Environnement, Hygiène et Sécurité
02/ 536 03 95
hygiene.1060@stgilles.brussels

Espace public
02/ 536 17 50
espacepublic@stgilles.brussels

État civil
02/ 536 02 47
etatcivil.1060@stgilles.brussels

Finances
02/ 563 11 20
finances.1060@stgilles.brussels

Personnes handicapées et Pensions
02/ 536 03 06
pensions.1060@stgilles.brussels

Propriétés communales
02/ 536 02 87
travaux.1060@stgilles.brussels

Urbanisme
02/ 536 02 15
urbanisme.1060@stgilles.brussels

Quelques services décentralisés

Atelier du web
Rue du Fort 37-39 – 02/ 537 02 68
vguisen@stgilles.brussels

CPAS
Rue Fernand Bernier 40
02/ 600 54 11
cpas@stgilles.brussels

Culture
Rue de Parme 69 – 02/ 534 56 05
culture.1060@stgilles.brussels

Enseignement communal
Chaussée de Waterloo 255
02/ 536 02 99
enseignements.1060@stgilles.brussels

Foyer du Sud
Rue de la Source 18 – 02/ 534 78 80
fds@foyerdusud.be

Jeunesse
Rue de Hollande 49 – 02/ 563 11 38
jeunesse.1060@stgilles.brussels

Maison Eco
Rue du Fort 33 – 02/ 533 95 90
maisonecohuis@stgilles.brussels

Maison de la Prévention (Prévention, Justice de proximité, Médiation...)
Rue de Mérode 143
02/ 542 62 40
prevention.1060@stgilles.brussels

Petite enfance
Chaussée de Waterloo 255
02/ 563 11 46
creche.1060@stgilles.brussels

Régie foncière
Rue Émile Féron 161 – 02/ 435 18 70
regiefonciere.1060@stgilles.brussels

Sport
Rue de Russie 41 – 02/ 536 02 35
sport.1060@stgilles.brussels

Retrouvez nos offres d'emploi sur notre site internet stgilles.brussels/offres-emploi

Propreté publique
Chaussée de Forest 63
0800/ 97 613
proprete.1060@stgilles.brussels

Enlèvement gratuit d'encombrants et de graffitis